

Cette balade qui longe le plan d'eau du moulin du Teil sur une petite allée asphaltée est idéale pour les promeneurs à la recherche de calme. Le plan d'eau, créé en 1991 par un petit barrage retenant les eaux des ruisseaux de la Pendarie et du Moulègre, est classé en première catégorie pour la pêche à la truite. Des bancs sont judicieusement répartis le long du parcours. A proximité des chalets, les promeneurs peuvent disposer d'une aire de jeux pour enfants, de tables de pique-nique, de barbecues et de toilettes publiques accessibles à tous.

Des vidanges sont effectuées périodiquement pour procéder aux opérations éventuelles d'entretien des ouvrages et de retirer les espèces exotiques envahissantes. Durant les périodes de vidange, pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans l'emprise de l'étang (risque d'enlèvement).



Parking conseillé :

En venant du Rouget, emprunter la D20 en direction de Roumégoux. Après Mazarguil, dans un virage, prendre une allée sur la gauche pour se garer à proximité du plan d'eau. Pas d'emplacement PMR.

Coordonnées pour GPS : 44° 51' 09" N, 2° 13' 21" E

Autre parking :

Le parking du moulin du Teil, situé à proximité de l'aire de jeu et des toilettes (accessibles à tous), est déconseillé aux fauteuils (forte pente pour accéder au parcours).

Coordonnées pour GPS : 44° 50' 57" N, 2° 13' 39" E





2 allers-retours d'environ 2 km (2 X 1 km)

A partir du parking P1 (Rte de Roumégoux), longer le petit étang sur 150 m. A partir de 1 (aménagements hydrauliques), on a deux possibilités de longueurs équivalentes :

- En prenant à gauche (en violet), le promeneur passe à proximité des divers aménagements touristiques. Au niveau de 2, il peut rejoindre le parking du moulin du Teil (P2), l'aire de jeux, les barbecues, toilettes (T). La pente est cependant assez forte pour y accéder. Le parcours se poursuit sur la digue (3 - aménagements piscicoles) et rejoint une petite route asphaltée. Possibilité de se garer sur un délaissé de route (P3), sans emplacement PMR.
- En prenant à droite (en jaune), le promeneur évolue dans un environnement plus sauvage et rejoint la route en 4.



Le Rouget

Le Rouget est la plus jeune commune du Cantal, créée le 15 septembre 1945 par une ordonnance du général de Gaulle.

En 1868, année de construction de la gare ferroviaire, Le Rouget était un hameau de la commune de Saint-Mamet, comptant à peine une vingtaine d'habitants. C'est cette année-là que débute véritablement son histoire. Commerces et services ouvrent les uns après les autres, au rythme du trafic ferroviaire. Au Rouget, se situe également le séchoir d'une entreprise de salaisons, le plus gros du département, où pas moins de 30 000 jambons sont affinés pendant plusieurs mois.

Dans ce bourg très dynamique, ne manquez pas de visiter l'église moderne Sainte-Thérèse, lieu d'art sacré contemporain avec notamment de magnifiques vitraux dont les cartons ont été réalisés par Jean Labellie.

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements auprès de la mairie du Rouget

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33. Reproduction interdite.